



LE BILAN SENIOR

POURQUOI RÉALISER UN BILAN SENIOR ?

- Analyser et décrypter son relevé de carrière
- Valider ses choix au regard de la réalité de la retraite à venir
- Se projeter dans une deuxième partie de carrière
- Faire le point sur son parcours professionnel
- De construire un projet professionnel précis et cohérent au regard des perspectives offertes par sa future retraite

QUI SONT LES INTERVENANTS ?

Notre équipe de consultants est composée de consultants experts dans les dispositifs de retraite, mais aussi de coachs et psychologues, diplômés et certifiés.

Un consultant référent accompagne le bénéficiaire pendant toute la durée de la démarche de bilan

- Il est lié au secret professionnel
- Il s'engage à respecter le contrat établi avant son intervention
- Il s'interdit tout abus d'influence et n'intervient en aucune façon sur les décisions du bénéficiaire
- Il adapte ses interventions dans le respect du rythme de ce dernier.

Conditions :

- Le bénéficiaire doit attester de son engagement dans le processus de réflexion
- Le recours au bilan senior suppose de la personne bénéficiaire qu'elle s'interroge sur les conditions de sa future retraite, qu'elle fasse la demande de son relevé de carrière et accepte de soumettre ce dernier à notre expert.

Périmètre géographique : France entière

Modalités : Le bilan peut se dérouler soit en présentiel, dans nos bureaux, soit à distance en visioconférence, soit en mixant séances en présentielles et à distance

Nos modalités pédagogiques sont adaptées aux personnes en situation de handicap

COMMENT SE DEROULE UN BILAN SENIOR ?

Le Bilan senior est composé de 4 phases principales :

1. Entretien préliminaire

- Prise de connaissance du contexte et de la situation individuels
- Identification des attentes
- Présentation du cabinet et du profil du consultant
- Présentation de la méthodologie du bilan senior

2. Bilan de carrière

- Analyse du relevé de carrière
- Décryptage et projection chiffrée
- Projection sur différents scénarii

3. Construction du projet professionnel

- Questionnement sur l'avenir et construction du projet professionnel
- Retour sur les hypothèses évoquées
- Validation d'un projet de deuxième partie de carrière ou post-carrière

4. Conclusion

- Formalisation du plan d'action post bilan
- Remise de la synthèse

Suivi à 6 mois en face à face ou par téléphone

QUELS SUPPORTS ET QUELLE MÉTHODE ?

- La méthodologie repose en grande partie sur l'entretien de face à face
- Elle favorise la participation active des bénéficiaires
- Les supports pédagogiques sont remis au fur et à mesure de l'avancée du bilan
- Ils sont adaptés à chacun en fonction de son profil
- Un document de synthèse est remis au bénéficiaire à la fin du bilan senior
- Le programme est évalué en fin de prestation par un questionnaire de satisfaction rempli par le bénéficiaire